DLP 11-2-81653083

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 185 6 FEVRIER 1981

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

ABONNEMENTS

Nous demandons instamment à nos abonnés de renouveler leur abonnment avant le 20 février afin d'éviter toute interruption dans le service du bulletin en cas de renouvellement trop tardif nous rappelons :

1° - que le tarif a été en 1981 porté à 70 F,
2° - que nos correspondants bénéficient de l'abonnement gratuit.
3° - que les viticulteurs du Beaujolais peuvent bénéficier d'un bulletin spécial "vigne" plus précis que le bulletin général en ce qui concerne la région Beaujolaise (de la Saône et Loire à la vallée de la Brévenne).
Le tarif de l'abonnement à ce bulletin est pour 1981 de 45 F (adressé à notre service) ou de 35 F (groupés par le Comité de développement du Beaujolais, 210 bd Vermorel, 69400 VILLEFRANCHE).

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER :


B
Bourgeon gonflé

Surveiller les arbres afin d'intervenir dès que l'on observe le gonflement des bourgeons à bois.
On peut utiliser un produit cuprique apportant 500 g de cuivre métal par hl (n'intervenir si possible, qu'une quinzaine de jours après la taille afin d'éviter l'altération des tissus par le cuivre appliqué sur les plaies encore trop fraiches).

Au stade B (bourgeon gonflé) il est possible d'utiliser un fongicide de synthèse à base de CAPTAFOL (120 g M.A./hl), CAPTANE (250 g M.A./hl), FERBAME (175 g M.A./hl), THIRAME (175 g M.A./hl) ou ZIRAME (175 g M.A./hl).

Incompatibilités : Captane : Bouillie bordelaise et produits huileux - ferbame : cuivre et Bouillies alcalines - Zirame : cuivre.

MONILIOSE des arbres fruitiers à noyaux.

- Epandre un produit cuprique au prédébourrement.
- Intervenir ensuite au stade D (bouton rose) et au stade G (chute des pétales) avec un produit à base de THIRAME (200 g M.A./hl), de MANCOZEBE (160 g M.A./hl) ou FOLPEL (100 g M.A./hl).

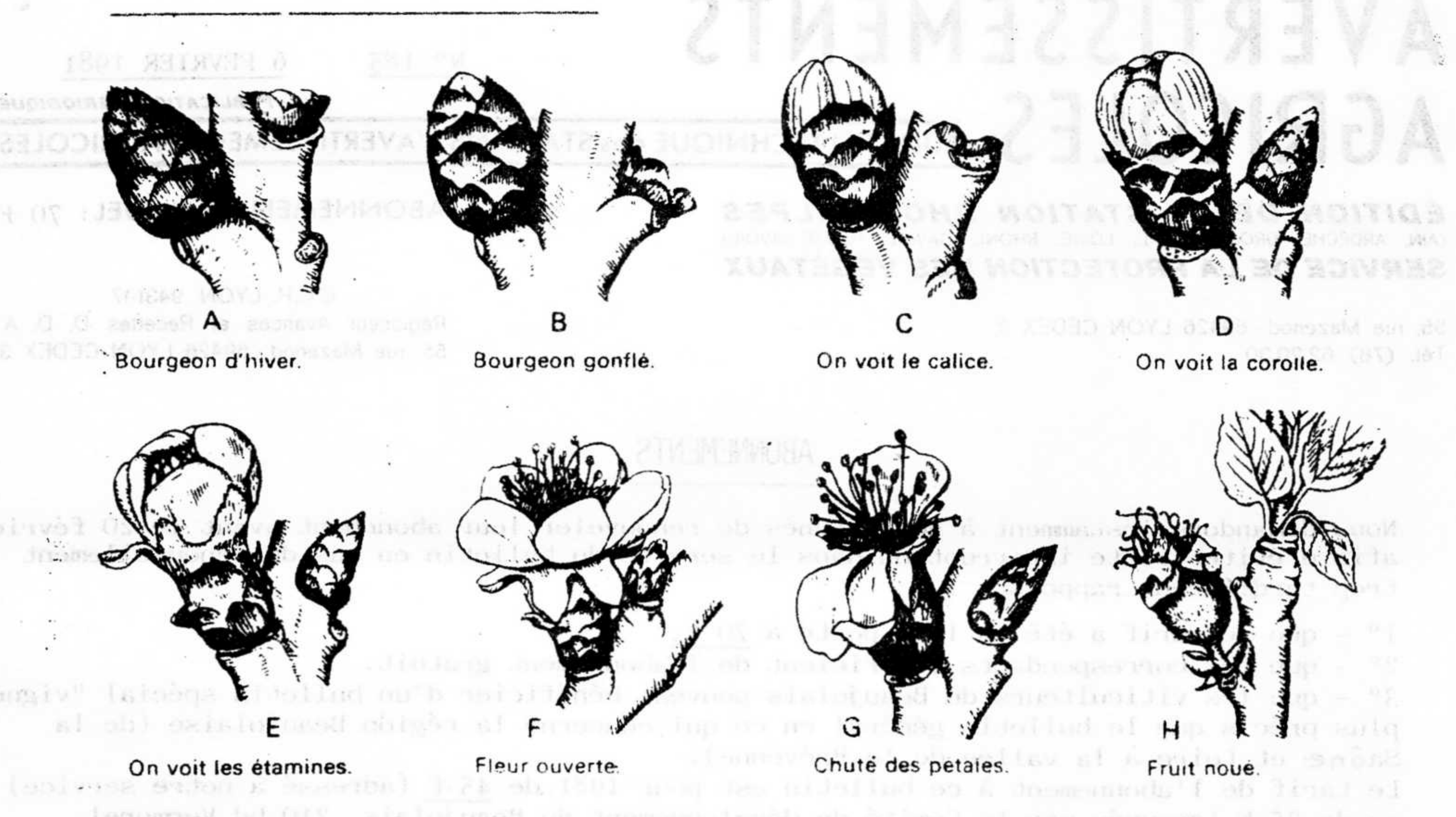
Dans les vergers très souvent fortement infestés, utiliser un fongicide à base de BENOMYL (30 g M.A./hl), CARBENDAZIME (30 g M.A./hl) ou METHYLTHIOPHANATE (70 g M.A./hl).

Incompatibilités : Méthylthiophanate et Cuivre.

De plus la Moniliose est une maladie favorisée par les blessures aussi est-il conseillé d'appliquer un fongicide dans les 24 heures suivant une chute de grêle et de lutter contre les ennemis provoquant des blessures.

P393

STADES REPERES DE L'ABRICOTIER



DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER : **Nous rappelons que la taille doit être effectuée le plus tardivement possible.**

PSYLLE DU POIRIER : **Nous rappelons que le traitement d'hiver au DNOC (600 g M.A./hl, soit un litre de produit commercial/hl) doit être placé le plus tôt possible lors d'une periode de 2 jours ensoleillés consécutifs avec une température maximale supérieure à 10°.**

GRANDES CULTURES

GROSSE ALTISE DU COLZA :

En cette époque, les larves se tiennent dans la nervure principale des feuilles de colza et ne sont actives que lorsque la température le permet. Les sondages montrent que l'importance des populations serait plus faible que l'an dernier. Néanmoins, certair cultures restent menacées notamment celles situées dans les zones infestées précédemment où celles ayant été semées précocement, il convient dans ces cas d'effectuer un contrôle et d'envisager le traitement là où un pied sur deux contient au moins 1 larve. Ce traitement doit être éxécuté alors, lorsque la température dépasse 6°, et avant la reprise de végétation du colza. Les larves atteignant alors le bourgeon central du colza, sont inaccessibles et les dégâts déjà effectifs.

Utiliser :

- **Oléoparathion méthyl à 350 g M.A./hl,**
- **Oléoparathion éthyl à 300 g M.A./hl.**

GROS CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA :

Aucun risque ne se présente actuellement. La mise en place du réseau d'observatior est en cours.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Rhôn-Alpes" :
R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes : le Directeur Gérant : J. THIAULT
inscription C.P.P.A.P.477.AD.